

Lutte contre *Pseudomonas solanacearum* (Smith) Smith

1997/0025(CNS) - 23/04/1997 - Comité économique et social: avis, rapport

Les mesures communautaires proposées par la Commission comblent une grave lacune dans un espace sans frontières intérieures. Le CES estime que ces mesures visant à lutter partout et de la même manière contre la bactérie *Pseudimonas solanacearum* (Smith) Smith et à empêcher sa propagation, constituent un moyen approprié à cette fin et approuve dès lors la proposition de la Commission sans son ensemble.